



Le 14 février 2020,

Chers Adhérents,

Le Conseil d'Administration de L'APLA est heureux de vous inviter à son Assemblée Générale Ordinaire annuelle et à son Assemblée Générale Extraordinaire qui auront lieu le :

Vendredi 6 mars 2020 19H30 à l'Espace Loisirs, rue des Vignes, Pellouailles Les vignes, 49112 Verrières-en-Anjou.
--

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activités
3. Rapport financier
4. Votes des projets de délibération
5. Elections du Conseil d'Administration

En cas d'absence vous pouvez donner votre pouvoir à un adhérent (pouvoir ci-joint).

L'Assemblée Générale sera suivie par une Assemblée Générale extraordinaire.

Ordre du jour est :

1. Modifications des statuts de l'APLA

En cas d'absence vous pouvez donner votre pouvoir à un adhérent (pouvoir ci-joint).

Le pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire doit être distinct du pouvoir pour l'Assemblée Générale extraordinaire.

Le verre de l'amitié clôturera cette réunion.

Cordialement

La présidente, Claire Bélanger



POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1 seule et unique procuration par adhérent

Je soussigné(e) : Nom :prénom.....

En l'absence de ma participation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mars 2020

je donne procuration à Mme Mr , en sa qualité d'adhérent à l'APLA, et autorise un vote par procuration.

Fait à Pellouailles le

Signature :

POUVOIR ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1 seule et unique procuration par adhérent

Je soussigné(e) : Nom :prénom.....

En l'absence de ma participation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mars 2020

je donne procuration à Mme Mr , en sa qualité d'adhérent à l'APLA, et autorise un vote par procuration.

Fait à Pellouailles le

Signature :